

**Pour diffusion immédiate**  
CNW code 01 + hebdomas

## Ententes de développement culturel et ententes sectorielles de développement pour l'exercice 2024-2027

### **340 916 \$ accordés dans Lotbinière-Frontenac pour soutenir les initiatives culturelles en région**

**Thetford Mines, le 1er avril 2025.** – La députée de Lotbinière-Frontenac, Isabelle Lecours, au nom du ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, annonce l'octroi de 340 916 \$ à 3 municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) de Lotbinière-Frontenac pour le développement de la culture.

Les ententes de développement conclues dans Lotbinière-Frontenac sont :

- MRC de Lotbinière, 105 000 \$
- Ville de Thetford Mines, 105 000 \$
- MRC des Appalaches, 130 916 \$

Cette aide financière, accordée dans le cadre du programme Ententes de développement culturel municipales et régionales, permettra de soutenir le développement et la vitalité culturelle des régions au profit des citoyens. Grâce à ces ententes, les municipalités et les MRC pourront réaliser des activités culturelles adaptées à leur réalité et à leurs besoins.

### **Citations**

« Je suis heureux d'annoncer notre soutien aux ententes de développement culturel avec les municipalités et les MRC sur tout le territoire québécois. Ces ententes leur permettent de façonner des initiatives culturelles adaptées aux différents besoins de leur population. Avec cette aide, nous poursuivons nos efforts pour soutenir les organismes culturels en stimulant la vitalité des régions et l'accès à la culture pour la population du Québec. »

*Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais*

« Grâce à cette aide de 340 916 \$, la ville de Thetford Mines, la MRC des Appalaches et la MRC de Lotbinière pourront continuer de faire rayonner la culture locale et d'offrir à la population des expériences enrichissantes qui lui ressemblent. Je suis certaine que de belles initiatives découleront de cette aide dans Lotbinière-Frontenac. »

*Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac*

### **Faits saillants**

- À l'échelle nationale, les Ententes de développement culturel et les ententes sectorielles bénéficient d'un soutien de 22,2 M\$ de la part du gouvernement du Québec.
- À ces ententes s'ajoutent celles de 2024-2027 avec les villes de Québec, de Montréal et de Gatineau dont les montants investis par le gouvernement s'élèvent respectivement à 38,3 M\$, 73,8 M\$ et 6,2 M\$.
- Les sommes octroyées par le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre d'une entente de développement culturel sont cofinancées généralement à 50 % par les municipalités et les MRC. Dans le cas des municipalités dévitalisées, la contribution financière accordée par le Ministère peut atteindre jusqu'à 60 %.

### Lien connexe

- [Programme Ententes de développement culturel municipales et régionales](#)

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#) @MCCQuebec.

– 30 –

#### Sources :

Catherine Boucher  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre de la Culture et des Communications,  
ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable  
de la région de l'Outaouais  
418 802-6833  
[catherine.boucher@mcc.gouv.qc.ca](mailto:catherine.boucher@mcc.gouv.qc.ca)

Camille Jean  
Attachée politique et responsable des communications  
Bureau d'Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac  
[camille.jean@assnat.qc.ca](mailto:camille.jean@assnat.qc.ca)

#### Information :

Équipe des relations médias  
Ministère de la Culture et des  
Communications  
418 380-2388  
[medias@mcc.gouv.qc.ca](mailto:medias@mcc.gouv.qc.ca)